

*Jacques de Bruet, sieur de Lagarde,
gouverneur de Tonneins, accueille le Duc de Mayenne*

Le passage du duc de Mayenne, à Tonneins fut annoncé pour le 14 septembre. On se prépara à le recevoir avec tous les honneurs qui lui étaient dus comme lieutenant-général pour le roi de la province de Guienne.

Un acte public de cette époque rapporte officiellement ce passage :

« Le quatorzième septembre mil six cent dix-huit, Monseigneur le duc de Mayenne fit son entrée en la présente ville de Tonneins, étant gouverneur pour le roi et premier consul de ladite ville, noble Jacques de Bruet, écuyer, sieur de Lagarde, et Messieurs Jean de La Barrière, M. Pierre Desclaux et Pierre Monjau, second, troisième et quatrième consuls, par lesquels le dit seigneur fut reçu en la forme suivante, savoir : Que le dit sieur de Lagarde, en qualité de gouverneur, accompagné de cent chevaux, alla au-devant de lui jusqu'à Fauguerolles, entre Marmande et Tonneins et après l'avoir salué et offert ce qui dépendait de sa charge pour le service du roi et du dit seigneur, il l'accompagna dans la dite ville, et, sur le chemin entre la ville et la maison de Beaupuy, appartenant au sieur de Ferron, il fut reçu par les gens de pied que le dit sieur de Lagarde avait fait assembler en armes en un bataillon composé de sept cents hommes bien armés de piques et mousquets, et après que le dit seigneur les eut vus au dit bataillon, il désira les voir défiler. Ainsi ils passèrent tous en ordre par-devant lui et vinrent se rendre en haie dans la ville d'un côté et de l'autre de la Grand-Rue. Et comme le dit seigneur s'approchait de la dite ville, les consuls, avec les livrées, accompagnés des jurats, lui vinrent au-devant, et le dit sieur de La Barrière, second consul, lui parla, et tant au nom du dit sieur de Lagarde que du reste des consuls et du corps de ville, lui présenta les clefs de la dite ville. Cela fait, le dit seigneur passa dans la dite ville, au milieu des haies des gens de pied, et s'en alla coucher à Aiguillon, où le dit sieur de Lagarde l'accompagna. »

Signé : Lagarde et Fazas, jurat et secrétaire.